De la Hierarchie de Juridiction

(suite)

De même que dans les états, certaines cités sont élevées au dessus des autres pour servir de capitale à une province, ainsi dans l'Eglise, certains sièges sont promus à une dignité supérieure à ceux des diocèses environnants pour leur servir de centres. Bien que la plupart des archevêques soient métropolitains ceux qui n'ont pas de suffragants, ne peuvent pas être qualifiés de ce titre.

L'origine de ce degré hiérarchique remonte jusqu'au temps des apôtres. Car lorsque Tite est envoyé par saint Paul, dans la Crète avec les missions d'y instituer des prêtres, s-à-d des évêques, et d'y régler tous les affaires ecclésiastiques, ne peut-on pas le considérer comme le premier métropolitain de cette île ? Et quand Timothé est établi à Ephèse n'exerce-t il pas les fonctions de nos archevêques ? Cette dignité métropolitaine, l'Eglise l'a toujours conservée avec grand soin, comme spéciale et propre à relier tous les évêques au chef suprême, en prévenant leur isolement et leur séparation. Ces métropolitains sont investis du pouvoir de convoquer leurs suffragants en conciles et ont le devoir de recevoir l'appel qu'interjette contre les sentences de ses suffragants.

Mais les Souverains Pontifes ne se sont pas contentés de placer çà et là dans l'Eglise des foyers plus abondants de son autorité ; ils se sont associés dans Rome des auxiliaires dans l'administration générale pour être mieux en état de faire face aux exigences de leurs fonctions. Ce sont des hommes vénérable par leur expérience et leur savoir comme par leurs vertus que le chef suprême appelle auprès de lui pour former son sénat comme autrefois Moïse se faisait assister par les 70 anciens dans le gouvernement d'Israel.

De tout temps, les Saints Pontifes, modèles de prudence et d'humilité, s'étaient entourés de conseillers. C'était d'abord les prêtres et les diacres de Rome comme on le voit par des lettres de saint Cyprien adressées à ce clergé. Ensuite, les évêques voisins y furent comptés. Le nombre varia à plusieurs reprises. Sixte V le fixa à soixante-dix.—Leur dénomination de cardinaux nous donne une idé des hautes fonctions de ces principaux dignitaires de la cour pontificale, sur le concours et l'appui desquels porte le gouvernement de l'Eglise.

Lorsque le Saint-Siège vient à vaquer ce sont eux qui sont chargés d'élire le nouveau pape, et en attendant, de régler les affaires les plus urgentes. Mais leur office ordinaire est de former le conseil du pape. Cet office, ils le remplissent dans les Consistoires, c-à-d dans ces augustes assemblées où le Pape confère des intérêts de l'Eglise avec ces hommes de sa droite. Mais c'est surtout dans les différentes Congrégations romaines qui leur sont assignées.

Parmi ces comités, se trouve d'abord celui de l'Inquisition qui juge les doctrines, les livres et les personnes, en ce qui concerne la pureté de la foi—La tâche d'examiner les livres et de faire une liste de ceux qui après examen sont défendus, comme mauvais ou dangereux, appartient à une autre Congrégation : celle de l'Index. A l'une et à l'autre, les papes ont communiqué le pouvoir de porter des décrets obligatoires sous peine de péché grave.

Afin de faciliter ensuite la deffusion de la foi, ils en établirent une autre ; vous avez nommé le Propagande, qui doit régler toutes les affaires ecclésiastiques des pays de missions. Par pays de mission, on n'entend pas non seulement ici ceux où la foi ne fait que naître ; mais tous ceux où l'organisation des diocèses est encore incomplété, où elle n'est pas en tout conforme aux lois générales ; par ex s'il n'y a pas de chapitre. Des diocèses peuvent donc dépendre de la Propagande de deux maniéres : ou bien parce qu'ils sont en voie de formation, ou bien parce que la formation étant achevée, ils ont été troublés par les orages du schisme et de l'hérésie.

(Fin.)

La Convention Conservatrice, N. B.

UN SUCCES

La convention conservatrice du Nouveau Brunswick, qui a eu lieu à Moncton mardi, le 19, a été un grand succès. Il y avait des délégués de presque tous les comtés de la province.

A onze heures, l'hon. Josiah Wood prenait le fauteuil et appelait la convention à l'ordre en rappelant les motifs qui avaient porté l'exécutif à convoquer cette assemblée.

L'hon M. Foster exposa ce qui selon lui devait occuper l'attention de la convention, et déclara que si les conservateurs se donnent la peine de s'organiser, de s'entendre, de s'éclairer mutuellement de leurs lumières et de leurs conseils, le triomphe ne saurait manquer de couronner leurs travaux à la prochaine joûte électorale. Jamais le chemin n'a été aussi propice pour recevoir la bonne semence ; nos adversaires, depuis deux ans, justifient la politique du parti conservateur. Pour le bien du pays, pour la bonne administration des affaires publiques, pour le bien du parti aussi, rallions nous loyalement et travaillons tous ensemble à la moisson du succès que nous promet un avenir très prochain.

LES RESOLUTIONS

Le comité des résolutions présente son rapport, et les sept résolutions recommandées sont séparément soumises à la convention :

Proposé par J. D. Chipman, M P. P., et adopté à l'unanimité :

1. Nous déclarons adhérer aux grands principes de la politique nationale, énoncés dans les actes et l'administration du ci-devant gouvernement conservateur dirigé par Sir John A. McDonald et ses successeurs, l'application desquels principes a si largement contribué au développement de la vie industrielle et nationale du Canada, et nous déplorons tout acte du gouvernement actuel qui serait de nature à en altérer ou affaiblir la force bienfaisante.

Proposé par le Dr. R. C. Weldon, et adopté à l'unanimité :

2. Nous saluons avec joie les indices d'une union plus étroite entre les intérêts coloniaux et les intérêts impériaux, et nous affirmons notre croyance que l'idée vraiment impériale ne peut se réaliser pleinement que par une préférence pratique et mutuelle dans les marchés de l'une pour les produits de l'autre envers et contre les importations étrangères.

Proposé par W. H. Thorne, et adopté à l'unanimité :

3 Nous approuvons cordialement la conduite suivie par l'opposition conservatrice dans le parlement de la puissance dans les deux dernières sessions sous la direction expérimentée de Sir Charles Tupper et nous nous engageons à l'appuyer de tous nos efforts ; nous sanctionnons la conduite suivie par l'habile chef du parti conservateur au Nouveau-Brunswick, l'hon. Geo. E. Foster, et nous reconnaissons aussi l'habileté déployée par les autres représentants conservateurs du Nouveau-Brunswick dans la chambre des communes.

Proposé par M Mullins et adopté à l'unanimité :

4. Nous croyons que les plus hautes considérations de moralité publique et de bon gouvernement exigent que les promesses faites par les partis politiques sollicitant les suffrages du peuple constituent la base sur laquelle le peuple fait son choix et accorde sa confiance, et que dès lors ces promesses doivent être inviolablement tenues, et nous condamnons le gouvernement actuel et le parti au pouvoir pour sa répudiation ouverte, persistante et complète des promesses faites avant l'élection d'une manière jusqu'ici heureusement inconnue au Canada.

Proposé par le Dr Stockton, M. P. P., secondé par le Dr Belliveau, et résolu à l'unanimité :

5 Nous condamnons la poltique du gouvernement fédéral actuel.

(a) Parceque, en violation des promesses distinctes et positives faites dans le sens de réduire les dépenses du gouvernement et d'empêcher l'accroissement de la dette publique, ils ont extravagamment augmente les dépenses annuelles et appesanti le fardeau qui pèse sur le peuple :

[b] Parcequ'il a introduit le système vicieux et anti-anglais : aux vainqueurs les dépouilles, dans le service civil du Canada, par ses démissions injustes et arbitraires d'employés publics compétants, son encouragement à la pratique abominable et corruptrice de courir après les places, et sa complète démoralisation de ce qui devait être un service public stable et efficace ;

[c] Parcequ'il a virtuellement aboli ce vieux et salutaire principe ci-devant appliqué dans les dépenses des deniers publics du Canada, qui demande compétition ouverte au moyen des soumissions et l'octroi des contrast pour travaux publics d'après les soumissions, lequel principe constitue la seule sauvegarde efficace pour l'administration honnête et économique des affaires publiques.

Proposé par J. T. A. Dibblee, M. P. P., et adopté à l'unanimité :

6. Que le mépris complet de leurs promesses de la part du premier-ministre du Canada et certains de ses collègues tend à abaisser le ton de la vie publique en détruisant l'inviolabilité qui en vertu de la constitution britannique doit entourer les paroles et les actes d'un ministre de la couronne.

Proposé par G. V. McInerney, M. P., et résolu :

7. Que dans l'opinion de cette convention il est désirable que, aux prochaines élections provinciales générales pour la province du Nouveau-Brunswick, nous n'appuyions que des candidats qui s'engagent à établir et maintenir une administration provinciale conforme aux principes conservateurs.

Seule, la 7e et dernière résolution souleva quelque controverse. Plusieurs délégués n'en voyaient point l'appropos ou la nécessité. Mais tous ceux qui parlèrent se déclarèrent prêts à se soumettre à la décision de la convention. Jitons entr'autres MM. Chipman, député de Charlotte, et Fowler, député de Kings. Tous deux annoncèrent qu'ils se conformeraient aux vœux de la convention sous ce rapport. Leurs paroles furent couvertes d'applaudissements.

Sur motion du Dr Weldon, il est voté des remerciments à la presse conservatrice du Nouveau-Brunswick pour les services qu'elle a rendus au pays et au parti.

La convention s'ajourne après avoir chanté le God Save The Queen et poussé trois hourras pour Sir Charles Tupper, l'hon. M. Foster et le président de la convention.

ASSEMBLEE PUBLIQUE

Dans la soirée, il y a eu une grande assemblée ; la salle d'opéra était comble.

En ouvrant l'assemblée, l'hon M. Wood revendiqua les titres du sénat à l'existence, et à la reconnaissance du peuple, dont il a eu l'indépendance de sauvegarder les intérêts les plus chers en plusieurs circonstances mémorables.

M. Stockton, M. Geo. V. McInerney, M. R. C. Weldon, l'hon Geo. E. Foster, M. J. D. Hazen. et M. H. A. Powell, furent successivement appelés à porter la parole, et du commencement à la fin ce fut un véritable régal oratoire.

L'hypocisie du gouvernement libéral, qui a violé tous ses engagements, menti à toutes ses professions de foi, fut exposée de main de maître par chacun de ces messieurs, mais le manque d'espace nous empêche d'en publier un rapport étendu.

52 BOILS

"Three years ago I was troubled with boils, and tried several remedies recommended by friends, but they were of no avail. I had *FIFTY-TWO BOILS* in all, and found nothing to give me relief until I tried Burdock Blood Bitters. The first bottle I took made a complete cure and proved so very satisfactory that I have recommended B.B.B. to many of my friends who have used it with good results." A. J. MUSTARD, Hyder, Man.

Any one troubled with Boils, Pimples, Rashes, Ulcers, Sores, or any Chronic or Malignant Skin Disease, who wants a perfect cure, should use only

BURDOCK BLOOD BITTERS.

Lakeside Park

TO THE FRONT

Prizes $150.00 Prizes

A grand race meeting will take place on Lakeside Park, Wellington Station, on

Tuesday, Aug. 9th

Free-for-All Class, trotters & pacers purse	$80
2.25 " " "	$50
Green Race " "	$20

Six or more to enter, four or more to start.

Entries 10 per cent of purse in each class, 5 per cent to accompany entries, and balance 5 per cent to be paid on morning of race.

Purses divided in four monies : 50 per cent to first, 25 per cent to 2nd, 15 per cent to 3rd, and 10 per cent to 4th.

Entries to close on Thursday, Aug. 4th.

All races to be mile heats, three in five to harness. Horses distancing field or any part thereof, entitled to first money only.

The management reserve right to declare off or postpone the race on account of weather, also classes not filling.

A well filled saloon on grounds. All regular trains East and West will suit parties coming by trains. Usual cheap fares will be provided. Horses coming by trains returned free. Races to begin at 1 o'clock, p. m. sharp. Stables on grounds. Hay and straw free.

Gentlemen, 25c ;

Ladies and children, 10c.

F. T. ARSENAULT, President, J. F. ARSENAULT, Secretary.

July 28 '98.—2 in.

Quickest and Surest

CURE

—FOR—

Cramps and all kinds of pain

—AND—

Summer Complaint

—AND—

Cholera in all forms

PENDLETON'S PANACEA

Price 25 cents

DON'T FOR A MOMENT IMAGINE

That the Bicycle Season is nearly over ?

We have three months of the best riding of the season, and if you are not already supplied with a wheel, you have only to call on us and we can sell you a

RED BIRD

--Or a--

MASSEY HARRIS

For a small amount of money
They are up to date wheels
We are up to date people
We can supply you with anything you want in this line
We can repair any part of your wheel.
We are the only people of this Island who can supply all these wants
We are the people you should patronize.

Rogers and Rogers

PRINCE COUNTY BICYCLE DEPOT

Summerside, July 28th 1898.

FLOUR REDUCED

A carload bought at the low price, Cornmeal, Bran, Salt, Paris Green, Hay Forks, Carriers, Section Rivet Rope, all kinds Paint, Oils, Tar, Etc.

We buy right and sell for small profits. It will pay you to get our prices.

Brace McKay & Co.

TELEPHONE CONNECTION

SUMMERSIDE, P. E. ISLAND

June 30th 1898.

UNE CONVERSION

Paris, 19.—Le révd. John Spencer Turner, autrefois pasteur d'une église épiscopalienne, de Rochester, a été reçu dans l'église catholique. La cérémonie qui a accompagné cette conversion a eu lieu dans l'église St-Joseph. Il sera confirmé demain, par le cardinal Richard, avec qui il a eu une entrevue aujourd'hui. Le révd, étudiera la théologie à Rome et y sera ordonné prêtre.

Une Grosse partie

M. MARDY SE TROUVE MAL.

C'est une grosse partie qui va se jouer à Toronto, dans le mois d'août prochain.

M. Hardy se sent irrévocablement battu. Deux de ses ministres sont sur le carreau depuis le premier de mars sans qu'il ait essayé de les relever.

Il n'a que cinq à six voix de majorité, et une dizaine de ses partisans ne sont élus que par 15 à 50 voix, majorité d'autant moins certaine qu'elle dépend complètement de l'interprétation de la loi électorale.

La loi dit que toute personne recevant des honoraires du gouvernement n'a pas le droit de voter. Or, dans chaque comté, des constables payés par le gouvernement ont voté. Si les tribunaux disent que les constables n'avaient par le droit de voter, M. Hardy et son gouvernement dégringolent dans le temps de le dire.

Mais culbuter comme cela au moment où la table se met pour cinq ans encore, ce n'est pas plaisant, et M. Hardy a décidé de résister, de se cramponer jusqu'au bout.

Voilà pourquoi il a convoqué les chambres en session spéciale. Il veut faire déclarer que l'intentiion de la loi électorale n'était pas d'empêcher les constables de voter C'est-à-dire qu'il veut changer la loi.

Ce coup de force réussira probablement car il n'est pas facile de faire lâcher la crèche aux libéraux une fois qu'il ont les dents dessus.

Tout de même, M. Whitney, qui a une suite si condérable par le nombre et si importante par la qualité, peut tenir assez longtemps pour que les tribunaux aient le temps de se prononcer sur quelques élections contestées, Et une fois les comtés ouverts, M. Hardy le tardera pas à recevoir le châtiment que mérite un pareil outrage à la volonté populaire.—Jour. des Campagnes.

SI VOUS VOULEZ RIRE

Achetez "LE CANARD," le seul journal humoristique français du Canada. Il publie toutes les semaines 8 PAGES d'historiettes, de droleries, de caricatures originales, essentiellement canadiennes françaises et inédites.

En vente à tous les dépôts de journaux. Un sou le numéro.

Abonnement ; un an. 50cts
" 6 mois, 25cts

Adressez toutes communications.

LE CANARD, Montréal, P. Q.

OXIEN

The wonderfull food for the Nerves
It gives vitality and vigor to the entire system.
Gives Strength, Health to young and old.

FOR SALE BY
NEIL McKINNON
Summerside P. E. I.